

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS434

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 31

I. - A la première phrase de l'alinéa 14, avant les mots: "des valeurs", supprimer, par deux fois, les mots :

"de la ou ".

II. - A la même phrase du même alinéa, avant les mots: "des taux", supprimer les mots :

"du ou ".

III. - En conséquence, à l'alinéa 17:

1° supprimer par deux fois les mots:

"la ou".

2° supprimer les mots:

"le ou".

IV. - En conséquence,

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel